

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 Juillet 2019

Convocations envoyées le vingt-six Juin deux mille dix-neuf.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le cinq juillet deux mille dix-neuf sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard, Madame : MUCHERL Monique.
CHASTANG Marcel
GARNIER Bernard
GOULT Michel
de GUITAUT Hugues
PHILIPPOT Daniel
PHILIPPOT Jean-Noël
RENAULT Philippe
VIRELY Jean-Marie.

Absent(s) ayant donné pouvoir :

Absent(s) : Messieurs BIRAUD Sébastien, DELLA-POLLA David, SALOMON Grégory ; Mesdames PINTER Marie-Thérèse, VERRIER Marie-Luce.

Secrétaire de séance : Monsieur GARNIER Bernard

Monsieur le Maire :

✚ Ouvre la séance à 20 h 00.

✚ Donne lecture du PV de la séance du 7 Juin 2019. Pas d'observations.

Ordre du jour :

N° 2019-045 – Photocopieur de l'école :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BAUDON concernant le remplacement du photocopieur de l'école (noir et blanc).

La location ne parait pas intéressante pour la commune.

2 propositions : un appareil neuf ou un appareil reconditionné (écart 1.000 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte l'achat d'un photocopieur reconditionné pour un montant de 1.870 € HT soit 2.244 € TTC, auprès de Bourgogne Repro,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

City Stade :

Le City Stade pourra être subventionné à hauteur de 75 %, les travaux pourraient commencer le 1^{er} Septembre, pour cela il faut borner l'emplacement qui pourrait être réalisé en même temps que les autres bornages par Monsieur TISSANDIER.

Monsieur Jean Marie VIRELY refuse que l'on coupe des arbres pour implanter le City Stade ainsi que Monsieur Daniel PHILIPPOT.

N° 2019-046- Bornage propriétés communales :

Un devis de Monsieur TISSANDIER de 720 € TTC est proposé pour le bornage des propriétés communales-Veit-Fromagerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le bornage des propriétés communales,
Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2019-047 – Prêt de matériel à la Société de Chasse de Courcelles-Frémy :

Le Maire informe le Conseil Municipal du prêt de matériel à la Société de Chasse de Courcelles-Frémy à condition que le matériel soit rendu avant le 10 Août pour la course cycliste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de prêter du matériel à la société de Chasse de Courcelles-Frémy à condition que le matériel soit rendu avant le 10 Août pour la course cycliste,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Prime pour les élections :

Le Conseil Municipal demande plus d'information concernant la prime pour les élections.

N° 2019-048 – Changement d'horaires de Madame CHAPART :

Suite à la démission de Madame BOIVIN, il faudrait ajouter 2 heures par semaine à Madame CHAPART pour le ménage de la mairie, soit un contrat annualisé de 14,30 heures hebdomadaires (soit 14H18).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le changement d'horaires de Madame CHAPART à compter du 01/09/2019,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Fermeture de la Mairie :

La Mairie sera fermée du 12 Août 2019 au 2 Septembre 2019.

Tour cycliste de Côte d'Or :

Le Tour de Côte d'Or aura lieu le 10 Août 2019.

Monsieur RENARD demande si la Commune peut mettre à disposition des signaleurs.

Monsieur Hugues de GUITAUT se porte volontaire ainsi que Monsieur Jean-Bernard BAUDON, Monsieur Philippe RENAULT, Monsieur Alexis de GUITAUT et Monsieur Jean-Marie VIRELY.

N° 2019-049 – Travaux de signalétiques horizontales :

Après une visite dans le village, il a été constaté que des travaux de signalétiques horizontales doivent être réalisés.

Devis Société Cyril Coghetto signalisations.

Montant : 2.708,34 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le devis présenté,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2019-050 – Opération de pontage route de la Ferme du Bois et Chemin de la Carotte :

Une opération de pontage est prévue route de la Ferme du Bois et du Chemin de la Carotte, faïençage.

Ferme du Bois pour un montant de 1.020,78 € TTC, devis ROSA.

Le Chemin de la Carotte est en attente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte l'opération de pontage sur la route de la Ferme du Bois pour un montant de 1.020,78 € TTC,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2019-051 – Remise des clés du Presbytère et résiliation du bail :

Visite du père BAUD qui a remis les clés du presbytère.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la résiliation du bail au 31/05/2019,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Monsieur le Maire invite les élus à visiter le presbytère pour pouvoir débattre du devenir de ce bâtiment.

Déposé en Sous-Préfecture

Anniversaire des SAS

Le 3 Septembre 75^{ème} anniversaire des S.A.S., 40 personnes viendraient d'Angleterre. Monsieur de GUITAUT propose de leur faire visiter le château gratuitement.

Concession MALAPRADE :

Concession pour Monsieur et Madame MALAPRADE de la Maison de retraite pour 30 ans.

Etude de création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la Commune :

Un projet de méthanisation agricole a été déposé par le SICECO Territoire d'Energies avec comme partenaires Dijon Céréales, la Fromagerie d'Epoisses et des agriculteurs locaux.

Ainsi, au titre de la compétence "Développement des énergies renouvelables" que la Commune a transféré au SICECO par délibération en date du 07/10/2016, Monsieur le Maire propose de demander au Syndicat de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation sur son territoire avec collecte des intrants et aux alentours en fonction des opportunités.

La Commune d'Epoisses ne supporterait aucun coût financier pour cette étude de faisabilité.

L'intégralité des démarches administratives sera gérée par le SICECO Territoire d'Energies.

Concernant ce projet, le Conseil Municipal demande plus d'information avant de prendre une décision.

N° 2019-052 – Motion pour la défense des Trésoreries de l'Auxois Morvan :

Nous, Maires des Communes de l'Auxois Morvan, apprenons que le projet de réforme de l'implantation territoriale des services des finances publiques voulu par le Ministère de l'Action et des Comptes publics, menace l'existence de très nombreuses trésoreries de Côte d'Or et singulièrement de l'Auxois Morvan.

La fermeture des services-trésoreries de Montbard, Venarey-les-Laumes, Semur-en-Auxois, Vitteaux, Somberton et Saulieu est ainsi évoquée.

Alors que le recul de l'appui de l'Etat – tant en matière d'ingénierie que de moyens financiers – dans les territoires ruraux est une constante, l'hypothèse de la disparition des trésoreries suscite notre plus vive inquiétude.

La diminution des effectifs au sein des trésoreries fait d'ores et déjà peser sur les agents de la DGFIP une forte pression que les réformes successives accentuent alors même que les communes, et singulièrement les plus petites, ont besoin de leur conseil permanent et de leur présence.

C'est pourquoi nous serons très vigilants quant au résultat des concertations qui doivent impérativement s'ouvrir dans les prochains mois avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de Côte d'Or et les maires des communes où les services sont présents.

Compte tenu de ces éléments et considérant que la réforme devrait avoir pour objectif l'amélioration du service de proximité,

Nous, Maires de Communes de l'Auxois Morvan :

Réaffirmons notre confiance aux agents des trésoreries,

Exprimons notre plus vive inquiétude vis-à-vis des perspectives de réorganisation du réseau des trésoreries en Côte d'Or,

Souhaitons qu'aucune trésorerie ne ferme et que les services aux communes comme aux citoyens soient à minima maintenus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la motion,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Questions diverses :

⇒ 14 Juillet 2019 : voir affichage et publicité personnelle.

⇒ Un courrier a été reçu de Monsieur Christophe PROUVOST, Directeur de la Fromagerie, pour confirmer l'acquisition du bâtiment place des Perrières.

⇒ Courrier de la boulangerie qui demande qu'une page concernant cette dernière soit publiée dans le bulletin municipal. Après mure réflexion, le Conseil Municipal ne souhaite pas l'intégrer au bulletin.

⇒ Distribution d'un courrier de Monsieur Gilles de MONTALEMBERT mettant en avant les risques de pénuries d'eau potable sur notre territoire et les solutions à apporter.

⇒ Remerciement de Monsieur DEBUREAU concernant le voyage de VERDUN.

⇒ Le 8 Septembre : course cycliste Circuit des Monts de l'Auxois. Messieurs VIRELY, RENAULT, BAUDON, CHASTANG, GOULT se portent volontaires comme signaleurs.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 05/09/2019 à 20H.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h 15.**

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel